Membres des différentes commissions municipales

BATIMENTS COMMUNAUX / CIMETIERE / MATÉRIEL:

- Hervé GILLES - Viviane BERTOUT-BARBEY

- Valentino BOSCATO
 - Patrick TERRADE
 - Hugues OBEL
 - Steven CHARLEMOINE
 - Jean-François CARVALHO

VOIRIE / EAU / ESPACES VERTS :

- Hervé GILLES - Viviane BERTOUT-BARBEY - Ana-Clara DENECHERE
- Valentino BOSCATO - Anne LEHELLOCO - Carole PINSSON

- Hugues OBEL - Steven CHARLEMOINE - Jean-François CARVALHO

COMMUNICATION / ÉVÈNEMENTIEL :

Hervé GILLES
 Patrick TERRADE
 Viviane BERTOUT-BARBEY
 Ana-Clara DENECHERE
 Jean-Pierre VISEUX

- Emilie PAIRIN

BULLETIN MUNICIPAL:

- Hervé GILLES - Ana-Clara DENECHERE - Emilie PAIRIN

- Nathalie HAMON

CONSEIL D'ECOLE:

- Hervé GILLES - Ana-Clara DENECHERE (référente) - Carole PINSSON

PERSONNEL COMMUNAL:

- Hervé GILLES - Viviane BERTOUT-BARBEY - Ana-Clara DENECHERE

CORRESPONDANT DEFENSE:

- Jean-Pierre VISEUX - Hervé GILLES

Nomination des membres du SIEGE

Le conseil municipal doit désigner 2 membres représentant ainsi la commune aux réunions du comité syndical du

SIEGE. Le conseil municipal désigne à l'unanimité :

1/ Membre titulaire:

2/ Membre suppléant :

- Ana-Clara DENECHERE

NOM : BOSCATO NOM : OBEL Prénom : Valentino Prénom : Hugues

Nomination des membres CIGALE

La commune étant membre du SIVU C.I.G.A.L.E., il est rappelé que la commune doit désigner trois délégués, à savoir deux délégués titulaires et un délégué suppléant. Le conseil municipal désigne à l'unanimité :

Titulaires:

Suppléante:

- Hervé GILLES

- Carole PINSSON

- Ana-Clara DENECHERE

Nomination des membres SICOSSE

Le conseil municipal doit désigner deux délégués au Syndicat Intercommunal de Construction d'Entretien et de Gestion des gymnases du Secteur Scolaire d'Evreux, à savoir un délégué titulaire et un délégué suppléant. Le conseil municipal désigne à l'unanimité:

Titulaires:

- Nathalie HAMON

Suppléant:

- Patrick TERRADE

Désignation des membres du CCAS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale est fixé à 3 et le nombre de membres non élus est fixé également à 3, soit 6 membres au total;

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S). La Présidence sera assurée par : M. Hervé GILLES.

Les membres extérieurs seront élus ultérieurement.

Membres du conseil municipal

- Mme Stéphanie DAUBIER-DURAND (référente)
- Mme Viviane BERTOUT-BARBEY
- Mme Nathalie HAMON

Nomination des référents des commissions EPN

- Commission n°1 Attractivité économique : Jean-François CARVALHO
- Commission n°2 Eau & assainissement : Jean-Pierre VISEUX
- Commission n°3 Equilibre territorial et social : Carole PINSSON
- Commission n°4 Voirie & déchets : Hervé GILLES
- Commission n°5 Finances : Hervé GILLES